



« Initiative 4 pour 1000 : les sols pour la sécurité alimentaire et le climat »



Document Consortium 4-3

4^{ème} Réunion du Consortium

Jeudi 13 Décembre 2018

16:30 à 18:30

Université de Silésie – Katowice - Pologne

Mandat du Président et du Vice-Président pour 2019 et 2020

La déclaration d'intention de création d'un Consortium de l'Initiative « 4 pour 1000 » qui instaure la gouvernance de l'Initiative contient 3 articles qui font référence à la Présidence et le Vice-Présidence du Consortium.

Ces articles sont les suivants :

24. *Le président et le vice-président du Consortium seront désignés par consensus parmi les membres du Consortium pour une durée de deux ans, renouvelable une fois.*
25. *Le président du Consortium présidera les réunions des membres du Consortium. Le président pourra être assisté du vice-président, qui pourra le suppléer en cas de besoin.*
26. *Les premiers président et vice-président seront désignés au plus tard lors de la deuxième réunion du Consortium.*

Lors de sa première réunion à Marrakech, le 17 novembre 2016, le Consortium a procédé à l'élection de :

- Dr **Ibrahim Assane MAYAKI**, CEO du NEPAD aujourd'hui Agence de développement de l'Union Africaine, ancien Premier Ministre du Niger, comme Président ;
- M. **Stéphane LE FOLL**, Maire de la ville du Mans et Ancien Ministre de l'Agriculture de la République Française, Vice-Président.

Arrivés au terme de leur premier mandat, le Dr. MAYAKI et M. LE FOLL ont émis le souhait de poursuivre leur tâche respective pour un second mandat de 2 ans.

La décision qui est soumise au Consortium est de procéder au renouvellement du mandat de 2 ans du Président pour Dr. MAYAKI et du mandat de Vice-Président pour M. LE FOLL, jusqu'à la réunion du Consortium qui se tiendra fin 2020, durant laquelle seront élu, un nouveau Président et un nouveau Vice-Président.